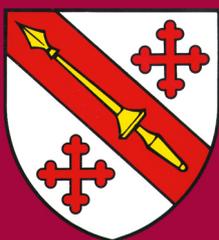


# INFORMATION COMMUNALE

---

Commune d'Autigny



Edition 172  
Juin-novembre 2023





## Table des matières

LE MOT DE LA SYNDIQUE.....	4
L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 28 NOVEMBRE 2023 .....	5
COMMENTAIRES SUR L'ORDRE DU JOUR.....	6
LES PROJETS TERMINES ET EN COURS.....	14
LES PRINCIPAUX TRAVAUX DU CONSEIL COMMUNAL .....	15
LA VIE DU VILLAGE.....	17
INFORMATIONS GENERALES .....	18
Installation photovoltaïque .....	18
Déchets sauvages.....	20
Litières pour chat.....	21
Récolte des objets encombrants et de la ferraille .....	22
Optimiser la gestion de ces déchets .....	22
Rapport d'analyse eau potable .....	23
Conseil des parents du cercle scolaire « Autigny-Chénens » .....	24
LA VIE DE LA COMMUNE .....	25
Fermeture et vacances de l'administration communale .....	25
Les nouveaux habitants .....	25
LES PETITES ANNONCES .....	26
Conférence Senior+- Qu'est-ce que la cybercriminalité ? .....	26
Ouvrage de Pascal Bovet – Autigny d'hier à aujourd'hui.....	26
Puériculture et consultations parents-enfants.....	27
Croix-Rouge fribourgeoise – Ateliers-échanges petite enfance 2023 .....	27
Pro Senectute – Service de déclaration d'impôts .....	28
Pro Senectute – Gymnastique Seniors 60+.....	29
Ski Club - Tooschuss .....	30
Application iSarine .....	31
La Bibliothèque régionale d'Avry.....	31
BON A SAVOIR.....	33
Recherches d'emploi avant chômage : action de sensibilisation.....	33
Centre de compétence en rénovation des bâtiments - CCRB.....	34
Programme bâtiments Fribourg .....	35
Carte-Culture.....	35
Forêts-Sarine – Les livraisons de BOIS DE FEU battent leur plein.....	36
IPSO – Insertion Professionnelle de Sarine-Ouest.....	37
MANIFESTATIONS.....	38
Dates des manifestations.....	38
Chœur-mixte Autigny-Chénens – Soirée Karaoké.....	39
Fenêtres de l'Avent 2023 à Chénens.....	40

# Le mot de la syndique

Chers concitoyennes et concitoyens,

Ces dernières semaines le terme d'autonomie communale était sur toutes les lèvres, ou presque, surtout de tous ceux qui tentaient de comprendre quelles seraient les conséquences de ce fameux DETTEC ou Désenchevêtrement des tâches entre le Canton (l'Etat) et les Communes.

Mais qu'est-ce que l'autonomie en fait ? le droit de se gouverner par ses propres lois, l'indépendance, la faculté d'agir librement, de ne pas être dépendant d'autrui... c'est le caractère de quelque chose qui fonctionne et évolue indépendamment d'autre chose. Les définitions ne manquent pas pour appréhender cette expression ! En fait c'est être libre, de décider, d'organiser et d'assumer financièrement parlant sa propre décision.

Pour une collectivité publique, c'est la possibilité de gérer les affaires qui lui sont propres, sans interférence d'un autre pouvoir externe, supérieur ou pas, qu'il soit central ou « à étages ».

A Autigny, comme dans toutes les communes du Canton de Fribourg, et de tous les cantons suisses, cette interférence d'un pouvoir supérieur se retrouve dans tous les domaines, et à divers degrés, qu'on le veuille ou non, que l'on soit d'accord avec cette situation, ou pas !

Les charges dépendantes d'associations régionales représentent pour Autigny 32% du budget 2024 et les charges liées cantonales le sont à hauteur de 30%.

Parmi, les charges relevant de la gestion de Autigny, notre « autonomie » s'élèvent à 38.2 %.

Bien que ces dernières charges à effectuer, selon notre propre organisation, (elles le sont souvent dans le cadre de collaborations avec Chénens, comme dans le domaine scolaire), une obligation de mise en place de la tâche est édictée par une instance supérieure, district, canton ou confédération. Il ne nous reste alors comme autonomie « seulement » l'organisation de cette tâche, avec son financement. Autres exemples : concernant l'assainissement de la butte de tir, des règles spécifiques devaient être appliquées pour son exécution, dont découlent les frais en conséquence ; l'accueil extra-scolaire (AES), obligation d'en créer, selon normes et barèmes édictés par les autorités et services cantonaux. Concernant les transports scolaires, qu'importe si la commune gère seule cette obligation, ou si elle fait appel à un prestataire externe : des règles précises et strictes doivent être observées. Les sujets ne manquent pas, quel que soit le dicastère ou le domaine concerné.

Alors, oui les communes ne sont pas et ne peuvent être totalement autonomes, et la nôtre n'y échappe pas, parce que les tâches sont définitivement multiples, complexes, et imbriquées les unes aux autres. Il est toutefois juste et nécessaire d'équilibrer la charge financière supportable que nous soyons « petits » ou « géants », et cela passe, entre autres, par une révision globale et réellement équilibrée de la péréquation financière.

Tout en connaissant ces contraintes diverses, et malgré les limites imposées, votre Conseil communal essaie de réaliser les améliorations possibles à notre niveau pour une vie plus agréable à chacun. Trop de conflits, trop de bouleversements dans le monde actuellement, ne doivent pas nous faire oublier la chance que l'on a de pouvoir vivre ici, que ce soit à Autigny, dans le canton, et plus largement en Suisse. Rien n'est parfait, tout est perfectible, mais tous les progrès et les efforts consentis par vos élus pour un bien-être général, au mieux des possibilités de chaque milicien, sont à mettre au chapitre du temps libre des membres de l'exécutif, de la motivation et conscience professionnelle des collaborateurs communaux, sans oublier leur très bonne collaboration. Encore une fois, et je ne le répéterai pas assez, alors le RESPECT de l'autre, ne doit jamais manquer !

Quand certains citoyens nous invectivent, d'autres s'acharnent à nous envoyer régulièrement des lettres anonymes. Il n'y a là ni respect des membres du Conseil communal et des collaborateurs, ni même de nos individualités propres. Cette insatisfaction devrait les enjoindre à s'investir à leur tour, et montrer qu'ils sont capables de faire mieux !

En attendant de les voir à l'œuvre, au nom du Conseil communal, je remercie tous ceux (et ce sont les plus nombreux) qui par leurs actions, leurs demandes et comportements, nous encouragent à poursuivre notre engagement pour la collectivité qu'est la nôtre. Engagement au plus près de nos consciences avec équité et respect des obligations qui nous sont imposées, eh oui, nous ne faisons pas « tout ce que nous voulons » 😊.

Nous vous adressons à tous, nos meilleurs vœux pour d'heureuses et joyeuses fêtes de fin d'année, avec l'espoir pour 2024, d'une vie meilleure et pacifiée de ce monde bousculé.

Votre dévouée syndique,  
Dominique Haller Sobritz

# L'assemblée communale du 28 novembre 2023

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune d'Autigny sont convoqués en assemblée communale ordinaire, le mardi 28 novembre 2023, à 20h00, à la halle polyvalente d'Autigny.

## Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 mai 2023
2. Présentation de la planification financière 2024-2028
3. Budget 2024
  - 3.1 Présentation générale des budgets Investissements et Résultats
  - 3.2 Achat de 1717 m<sup>2</sup> de terrain au bénéfice curial d'Autigny et de Chapellenie de Chénens détachés de l'art. 13 NM (50 RF AM)
  - 3.3 Réfection de la petite salle
  - 3.4 Réfection de la Route du Saugy
  - 3.5 Participation à la Passerelle de Posat
  - 3.6 Adduction d'eau - Sud Village Etape 1 (Laiterie)
  - 3.7 Rapports de la Commission financière
  - 3.8 Vote final de chaque investissement et du budget Résultats
4. Election d'un membre à la Commission d'aménagement, de l'énergie et des constructions
5. Divers

Le procès-verbal de la séance du 16 mai 2023 ne sera pas lu. Le procès-verbal ainsi que les autres documents relatifs aux objets à traiter durant la séance, sont disponibles sur le site internet, [www.autigny.ch](http://www.autigny.ch) ou durant les heures d'ouverture, à l'administration communale.

# Commentaires sur l'ordre du jour

## Présentation de la planification financière 2024-2028

La Constitution du canton de Fribourg du 16 mai 2004 (Cst.) (RSF 10.1) stipule que les communes établissent une planification financière (art. 132 al. 2 Cst.).

A ce titre, voici la planification financière « Résultats » envisagée pour les 5 prochaines années pour la Commune d'Autigny. Ensuite les investissements envisagés d'ici 2028.

<b>Planification financière - Comptes de résultat 2024-2028</b>					
	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>
<b>Total général CHARGES</b>	3'992'411	4'034'373	4'076'742	4'136'671	4'171'847
<b>Total général PRODUITS</b>	3'994'537	4'083'471	4'201'781	4'319'641	4'437'911
<b>Bénéfice (+) / perte (-)</b>	<b>2'126</b>	<b>49'098</b>	<b>125'039</b>	<b>182'970</b>	<b>266'064</b>

Planification des investissements 2024-2028												
LIBELLÉS		DEPENSES					RECETTES					
		2024	2025	2026	2027	2028						
		Investissements										
		2023 planifiés et non encore réalisés	2025	2026	2027	2028	2023 planifiés et non encore réalisés					
Chapitre		DEPENSES					RECETTES					
		2024	2025	2026	2027	2028						
02-029	Achat terrain bénéfice curial	200'000										
02-029	Bâtiment communal : façades et menuiseries fenêtres (solde 2022)	110'100										
02-029	Projet nouveau bâtiment communal		5000'000									
0291	Transformation vestiaires et douches buvette des Glières (hébergement pèlerins) + subventions. Associations diverses		50'000									15'000
34	Amélioration efficacité énergétique Halle (éclairage, ventilation, etc...)		100'000									
34	Réfection arrière petite salle + peinture suite à infiltration	65'000										
34	Remplacement chaudière à mazout par une chaudière à pellet : en co-relation avec nouveau bâtiment communal		180'000									
61	Réfection Route du Saugy (2 étapes si depuis route cantonale)	330'000		120'000								
61	Réalisation concept de circulation - Honoraires et Concrétisation technique	142'500										
61	Eclairage routes : 87 luminaires yc télégestion, mise en service et abonnement 10 ans, 27 détecteurs	130'000										
61	Véhicule électrique			100'000								
61	Abribus Restaurant ECU	85'000										
71	Remplacement conduites eau potable & Défense incendie La Briquetterie (Part à recevoir de La Brillaz 33.33% + subvention ECAB en recettes)	350'000										121'500
71	Adduction d'eau - Sud Village Etape 1 (Laiterie)	190'000										
72	Création réseau mise en séparatif Ch. des Vergers / Ruelle du Château - Etape 1	126'730										
72	Création mise en séparatif - Etape 2	246'000		300'000								
72	Collecteur St Gairn : tronçons 1 à 4				113'500							
72	Collecteur St Gairn : tronçon 5											
72	Ruelle du Café		300'000									
7201.6370.00	Taxes de raccordement installations communales											
7201.6370.01	Taxes de raccordement installations intercommunales											
61-71-72	Route de la Laiterie + réseau conduites diverses		400'000									
6150	Passerelle de Posat - Part de Autigny	45'000										
79	Aménagement terrain des Glières	278'683										
963	Credit d'étude - Développement des infrastructures communales	50'000										
	<b>Total des investissements planifiés</b>	<b>1'469'013</b>	<b>6'030'000</b>	<b>520'000</b>	<b>113'500</b>	<b>-</b>	<b>185'066</b>	<b>0</b>	<b>15'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Budget 2024

### Présentation générale des budgets Investissements et Résultats

#### Investissements

Le montant global des 8 nouveaux investissements s'élève à 820'000.- CHF. La présentation détaillée de chacun d'eux vous sont communiquées ci-après.

#### Compte de Résultats

Pour 2024 le budget présenté est équilibré avec un bénéfice de 2'126.- CHF, pour un total de Charges de 3'995.991.- CHF, soit une augmentation d'un peu plus de 280'000.- CHF par rapport au budget 2023.

La plupart des chapitres restent budgétairement stables avec une variation inférieure à 5 %.

Le chapitre le plus impacté par cette augmentation est celui de la **Protection de l'environnement et de l'Aménagement du territoire**, avec une croissance de 38.58 % par rapport au budget 2023, et de 23.62 % par rapport aux comptes bouclés de 2022. Cette augmentation s'explique par :

- L'achat d'eau augmente au niveau des budgets, afin mieux coller à la réalité de la facturation effective en 2022.
- Les prélèvements au financement triplent afin d'équilibrer le sous-chapitre 71.

Celui de la **Santé** subit également une hausse importante de 15.56 % sur le plan budgétaire et 22.53 % / comptes 2022. L'augmentation principale est tout particulièrement due à :

- La Participation aux frais financiers Homes Sarine CODEMS : 25'250.- CHF en plus entre 2023 et 2024
- La Participation de la subvention cantonale des soins spéciaux : 14'644.- CHF d'augmentation entre les 2 années.

Deux chapitres diminuent fortement celui de la **Culture, Sport et Loisirs** avec une baisse de 27.23 % (/budget 2023) et 17.63 % / comptes 2022.

- Diminution des charges globales de 92'189.- à 67'086.- : cette diminution provient essentiellement du fait que la part de la Commune de Autigny pour l'utilisation de la halle de sport n'était pas comptabilisée auparavant en tant que revenu d'environ 25'000.- CHF.

**L'Economie publique** n'est pas en reste, avec une diminution de 26.65% en comparaison avec le budget 2023, et de 14.06 % avec les comptes 2022.

- Toutefois, cette variation en % si elle est significative en terme de pourcentage, le montant concerné « ne s'élève qu'à » un peu plus de 2'000.- CHF : pour 2024, le budget de Forêt-Sarine étant équilibré, les communes ne devraient pas avoir de participation à verser.

## Récapitulatif des budgets

Le détail des différents comptes des budgets sont disponibles sur le site internet, <https://autigny.ch/content/finances-communales> ou durant les heures d'ouverture, à l'administration communale :

### RECAPITULATIF DU BUDGET DE RESULTATS 2024

Comptes Désignation	Budget 2022		Comptes 2022		Budget 2023		Budget 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 ADMINISTRATION GENERALE	387'784.55	84'150.00	361'136.97	94'871.85	413'630.00	86'090.00	426'101.00	88'140.00
1 ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	81'299.75	33'310.00	90'192.25	39'323.05	95'195.00	34'910.00	99'361.00	39'290.00
2 FORMATION	1'409'828.20	402'036.50	1'342'970.73	419'208.82	1'429'345.00	419'537.00	1'512'232.00	464'314.00
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS	1'387'16.25	30'100.00	1'16'048.50	34'607.80	147'289.00	55'100.00	144'186.00	77'100.00
4 SANTE	312'069.15	1'500.00	308'049.45	5'025.20	323'800.00	2'500.00	373'293.00	2'000.00
5 PREVOYANCE SOCIALE	467'429.45	1'000.00	422'913.45	11'211.10	448'184.00	1'000.00	458'611.00	10'770.00
6 TRAFIC ET TELECOMMUNICATION	182'287.20		189'613.63		213'149.00		204'160.00	
7 PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT TERRITOIRE	510'292.70	434'092.80	585'144.75	495'198.20	550'805.00	470'567.00	640'052.00	528'859.00
8 ECONOMIE PUBLIQUE	12'843.60	3'020.00	9'763.10	3'020.00	10'720.00	2'820.00	8'515.00	2'720.00
9 FINANCES ET IMPOTS	102'640.00	2'634'632.00	126'366.06	3'108'990.85	78'492.00	2'643'410.00	129'480.00	2'784'924.00
TOTALISATION	3'605'190.85	3'623'841.30	3'552'198.89	4'211'456.87	3'710'609.00	3'715'934.00	3'995'991.00	3'998'117.00
<b>Résultat</b>	<b>18'650.45</b>		<b>659'257.98</b>		<b>5'325.00</b>		<b>2'126.00</b>	

**RECAPITULATIF DU BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2024**

Comptes	Désignation	Budget 2022		Comptes 2022		Budget 2023		Budget 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE							200'000.00	
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE								
2	FORMATION	200'000.00		82'416.05		80'000.00			
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS							65'000.00	
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATION	150'000.00		7'500.00		357'500.00		602'500.00	
7	PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT TERRITOIRE	801'750.00		75'225.35	53'983.35	1'250'150.00	121'500.00	1'082'750.00	121'500.00
9	FINANCES ET IMPOTS			53'983.35	165'141.40				
	TOTALISATION	1'151'750.00		219'124.75	219'124.75	1'687'650.00	121'500.00	1'950'250.00	121'500.00
	<b>Résultat</b>		<b>1'151'750.00</b>				<b>1'566'150.00</b>		<b>1'828'750.00</b>

## Présentation des investissements

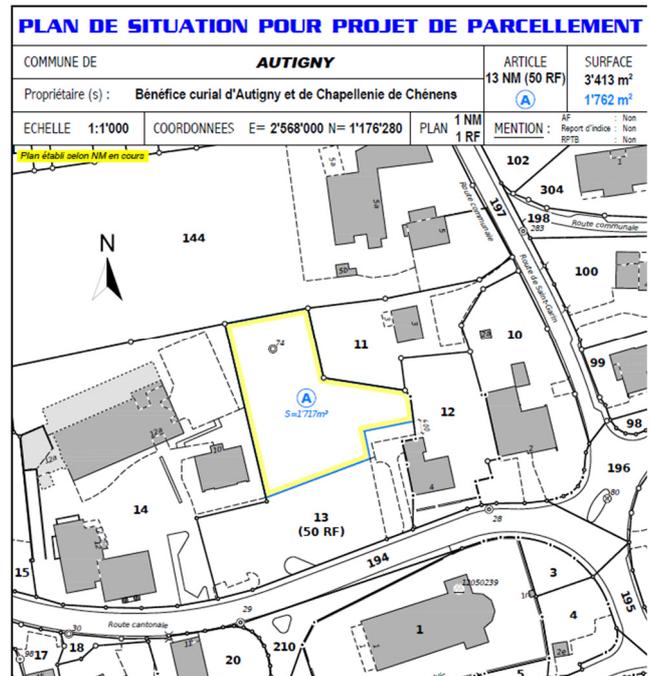
### Achat de 1717 m<sup>2</sup> de terrain au bénéfice curial d'Autigny et de Chapellenie de Chénens détachés de l'art. 13 NM (50 RF AM) (Compte n° 7101.5031.03)

Conformément à l'article 67 al.1, let. j, sur la Loi sur les finances communales (LFCO), l'assemblée communale décide de l'achat, de la vente, de l'échange, de la donation ou du partage d'immeubles, de la constitution de droits réels limités et de toute autre opération permettant d'atteindre un but économique analogue à celui d'une acquisition ou d'une aliénation d'immeubles.

Le Conseil communal demande à l'Assemblée communale l'approbation pour l'achat de 1717 m<sup>2</sup> de terrain au bénéfice curial d'Autigny et de Chapellenie de Chénens, détachés de l'art. 13 NM (50 RF AM), pour le prix de 100.- le m<sup>2</sup>, soit un montant total de 171'700 francs. Cette parcelle est en zone d'intérêt général.

Il convient également d'ajouter à l'achat de la parcelle, les différents frais administratifs, tels que les frais de notaires, de géomètre et registre foncier.

Le Conseil communal vous propose de voter un montant d'investissement de 200'000 CHF. Son financement sera effectué par emprunt, calculé au taux d'intérêt bancaire en vigueur.



### Réfection de la petite salle (Compte n° 3410.5040.01)

Différents investissements de la halle polyvalente ont eu lieu ces dernières années (sol de la halle polyvalente : 2019 ; panneaux d'isolation : 2020).

Chaque année, des frais d'entretien sont nécessaires pour conserver le bâtiment en bon état. La toiture du local de rangement a notamment été renouvelée cette année.

Toutefois, les problèmes d'infiltration d'eau au niveau de la verrière persistent. Les petites réparations effectuées jusqu'à ce jour ne permettent plus de garantir son étanchéité. Après avoir pris contact avec une entreprise, il s'avère que son changement est nécessaire.

L'investissement comprend le remplacement de la verrière, la réalisation d'un nouveau concept d'éclairage et la peinture.

Le Conseil communal vous propose de voter un montant d'investissement de 65'000 CHF. Son financement sera effectué par la trésorerie communale. L'amortissement suivra les nouvelles normes en la matière selon le nouveau modèle comptable de MCH2, soit 3 % par année.

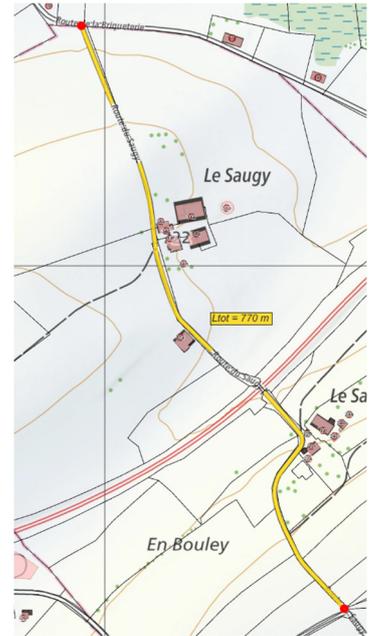
### Réfection de la Route du Saugy (Compte n° 6150.5010.03)

Lors de l'assemblée du 29 novembre 2022, la planification financière prévoyait la réfection de la Route du Saugy, dès 2024.

Le Conseil communal vous propose de procéder à la réfection du tronçon de route situé dans le secteur, à la limite de la Route des Molleyres et la route de La Brillaz.

En raison du nombre de fissures et de nids-de-poule présents, le Conseil communal ne souhaite pas réparer ce tronçon de route mais plutôt le refaire sur une distance d'environ 770 mètres.

Le Conseil communal vous propose de voter un montant d'investissement de 330'000 CHF. Son financement sera effectué par emprunt, calculé au taux d'intérêt bancaire en vigueur. L'amortissement suivra les nouvelles normes en la matière selon le nouveau modèle comptable de MCH2, soit 2,5 % par année.



### Participation à la Passerelle de Posat (Compte n° 6150.5803.00)

En juin 2023, la passerelle a été fortement endommagée. Celle-ci a dès lors dû être fermée au public, pour raison de sécurité.

Les investigations effectuées permettent de confirmer l'état fragile de la passerelle. Différentes discussions avec la Commune de Gibloux ont eu lieu, notamment sur la variante envisagée.

Pour Autigny, il s'agit là d'une participation financière. La Commune de Gibloux en sera très probablement le maître d'œuvre et s'occuperait de la surveillance des travaux.

D'entente avec la Commune de Gibloux, une participation pour sa réfection est dès lors proposée à l'assemblée communale.

Le Conseil communal vous propose de voter une enveloppe financière pour cet investissement de 45'000 CHF. Son financement sera effectué par la trésorerie communale. L'amortissement suivra les nouvelles normes en la matière selon le nouveau modèle comptable de MCH2, soit 5 % par année.



2009

#### ***Petit historique de la passerelle de Posat***

La première passerelle reliant Posat à Autigny a été construite en 1987. Elle mesurait 22,5 mètres de long et 1,75 mètre de large.

En 2010, comme pour l'ouvrage précédent, les apprentis de la Bâloise, dans le cadre de la semaine sociale obligatoire, ont préparé le terrain pour accueillir une nouvelle passerelle.

Un nouveau projet est maintenant en discussion.



2010

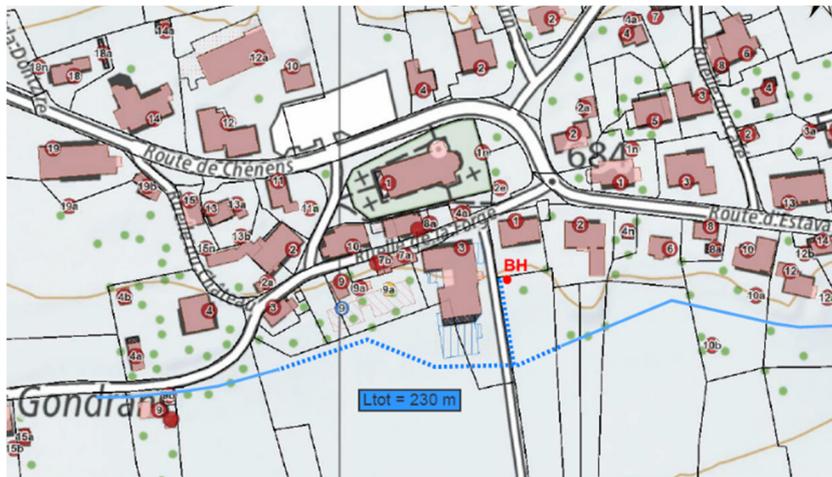


2023

### Adduction d'eau - Sud Village Etape 1 (Laiterie) (Compte n°7101.5031.03)

Cette première étape doit être réalisée en raison du déplacement de l'adduction d'eau communale pour permettre l'extension de la fromagerie, de l'ajout d'une défense incendie, du changement de l'adduction d'eau en Eternit et de la pose d'un collecteur d'eaux claires en parallèle. La longueur totale est d'environ 230 mètres.

Le Conseil communal vous propose de voter un montant d'investissement de 190'000 CHF. Son financement sera effectué par emprunt, calculé au taux d'intérêt bancaire en vigueur. L'amortissement suivra les nouvelles normes en la matière selon le nouveau modèle comptable de MCH2, soit 1,25 % par année.



### **Election d'un membre à la Commission d'aménagement, de l'énergie et des constructions**

Conformément à l'art. 36 de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC), la commission d'aménagement est constituée de 5 membres.

A la suite de la démission de Mme Valérie Huguenot, il convient de la remplacer. Un nouveau membre sera donc élu lors de la prochaine assemblée communale. Les personnes intéressées peuvent adresser leur candidature à Madame Dominique Haller Sobritz, Syndique, par courriel à

**[d.haller-sobritz@autigny.ch](mailto:d.haller-sobritz@autigny.ch)**

## Les projets terminés et en cours

### Réfection du bâtiment scolaire - (Compte n° 217.5040.00)

Les principaux travaux de réfection du bâtiment scolaire sont terminés. Il reste les travaux de menuiserie intérieure qui seront réalisés dès le printemps 2024.

### Réalisation du concept de circulation - (Compte n° 6150.5010.00)

La mise à l'enquête du concept de circulation est prévue dès cette fin d'année.

Dans un premier temps, les plans de mise à l'enquête doivent être signés par les communes limitrophes. Dès approbation et signatures des plans, le concept sera transmis au canton pour validation.

La mise en consultation du concept sera annoncée par publication dans la feuille officielle, au pilier public, sur le site internet et sans oublier, l'application i-Sarine.

### Remplacement collecteur EP - quartier de la Briqueterie - (Compte n° 7101.5031.01)

Les différentes conventions ont été signées. Les entreprises ont été mandatées.

En raison des conditions météo, le début des travaux à la Briqueterie est reporté à début 2024.

### Aménagement du terrain des Glières - (Compte n° 7900.5090.00)

La mise à l'enquête de l'aménagement du terrain des Glières a eu lieu du 8 au 22 septembre 2023, sans opposition.

Nous sommes actuellement dans l'attente du permis de construire du canton. Dès réception de celle-ci, les travaux d'aménagement pourront débuter.

### Assainissement éclairage public par des luminaires LED - (Compte n° 6150.5010.01)

Même si le remplacement de l'éclairage public communal est terminé, la mise en service définitive, prévue initialement en mai, sera possible dès la fin novembre. Ceci est dû à un retard avec le fournisseur du GroupeE pour la télégestion.

### Aménagement collecteur eaux usées - Route de Saint-Garin (Compte n° 7201.5032.01)

L'aménagement d'un collecteur d'eaux usées a été mis à l'enquête du 21 avril au 5 mai 2023.

Les travaux ont été adjugés.

Le Conseil communal a obtenu le permis de construire le 10 novembre 2023. Les travaux pourront débuter prochainement.

### Installation d'un abribus à l'arrêt de l'Ecu (Compte n° 6150.5010.02)

Une enquête préalable a été déposée par le Service des Ponts et chaussée.

A ce jour aucune demande de permis de construire n'a été déposée par le canton. Nous sommes dès lors en attente du canton, avant de pouvoir installer l'abribus prévu à l'arrêt de l'Ecu.

# Les principaux travaux du Conseil communal

Depuis la dernière édition, le Conseil communal

a décidé

- d'engager Marianne Clerc, comme surveillante des devoirs et comme assistante à l'accueil extrascolaire ;
- d'installer une table à langer dans les toilettes handicapées de la halle polyvalente ;

a approuvé

- l'offre de Chocoweb pour la mise à jour de son site internet ; celui-ci sera mis en ligne dès la fin décembre-début janvier ;
- la convention relative au raccordement de l'adduction d'eau potable du quartier de « La Briqueterie » situé sur le territoire de la commune d'Autigny au réseau d'eau potable de la commune de La Brillaz ;
- la convention relative au raccordement à l'épuration du quartier de « La Briqueterie » situé sur le territoire de la commune d'Autigny au réseau communal d'évacuation et d'épuration des eaux de la commune de La Brillaz.

a pris acte de la

- nomination de notre Conseiller communal Alexandre Gasser et de M. Jean-Bernard Siggen, Conseiller communal de Cottens, représentants de Sarine-Ouest au sein du Groupe de travail « bassins de recrutement des CO du Gibloux et de Sarine Ouest & élèves scolarisés en Ville de Fribourg »
- nomination de la première lieutenant Céline Clerc au grade de capitaine et à la fonction de commandante de la compagnie Sarine Ouest, ceci avec effet au 1er janvier 2024. A la même date, Nicolas Mathys, de La Brillaz, est nommé comme commandant remplaçant ;
- mise en œuvre de la nouvelle loi sur la protection des données ;

a délivré entre le 1er décembre 2022 et le 30 septembre 2023

- 10 autorisations pour l'installation de panneaux solaires ;
- 12 permis, en procédure simplifiée ;
- 10 préavis communaux (dont 6 en procédure ordinaire et 4 en enquête préalable).

## Le Conseil communal vous informe sur le projet de fusion des cercles scolaires de Autigny- Chénens et Cottens

Depuis quelques temps, nous sommes en discussion avec les communes avoisinantes en ce qui concerne l'avenir de notre cercle scolaire. Des rencontres ont été initiées par la commune de Cottens qui voit les effectifs de son cercle scolaire baisser d'année en année. Selon les dispositions légales, le cercle scolaire de Cottens ne remplira plus les conditions pour rester autonome dès la rentrée 2024-2025 puisqu'il faut 8 classes au minimum. La Direction de la Formation et des Affaires Culturelles (DFAC) a donc demandé à Cottens de trouver une solution.

Dans un même temps, et à l'inverse, notre cercle scolaire Autigny-Chénens sera probablement à l'étroit à la prochaine rentrée 2024-2025 avec un manque d'une, voire deux salles de classe.

Les besoins concomitants de nos deux cercles Autigny - Chénens et Cottens nous ont donc incité à un rapprochement qui doit être effectif pour la rentrée 2024-2025.

Pour la commune d'Autigny, la fusion de notre cercle scolaire avec celui de Cottens avait naturellement tout son sens compte tenu d'une proximité géographique. Lors des consultations, la commune de Chénens soutenait le principe d'une fusion à trois cercles scolaires incluant celui de La Brillaz qui avait manifesté un vif intérêt d'y participer. La commune d'Autigny quant à elle a soutenu auprès de Cottens, qui est requérante, une solution en deux temps n'excluant pas un futur rapprochement avec le groupement scolaire de La Brillaz.

Nous mettrons tout en œuvre pour arriver à une solution pérenne et pédagogiquement profitable pour les enfants d'Autigny. Les directeurs des établissements ont d'ailleurs été impliqués dès le départ dans nos réflexions. Il va de soi que les parents d'élèves sont déjà informés de l'existence de ce projet de fusion. De plus amples informations seront communiquées dans notre prochain bulletin communal du printemps.



# La vie du village

## FETE NATIONALE 2023



## VIDE-GRENIER

Venez le coffre vide,  
repartez le coffre plein !



LE 2 SEPTEMBRE 2023  
de 10h00 à 16h00

## Autigny à la halle de gym

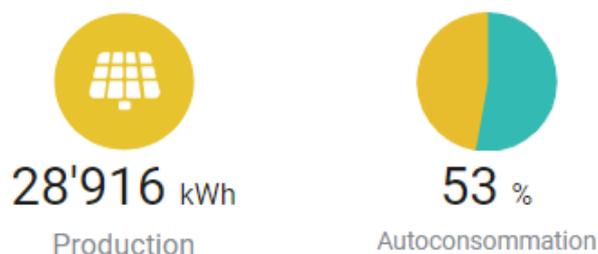
Stand de boissons, petite restauration sur place  
Par la jeunesse d'Autigny



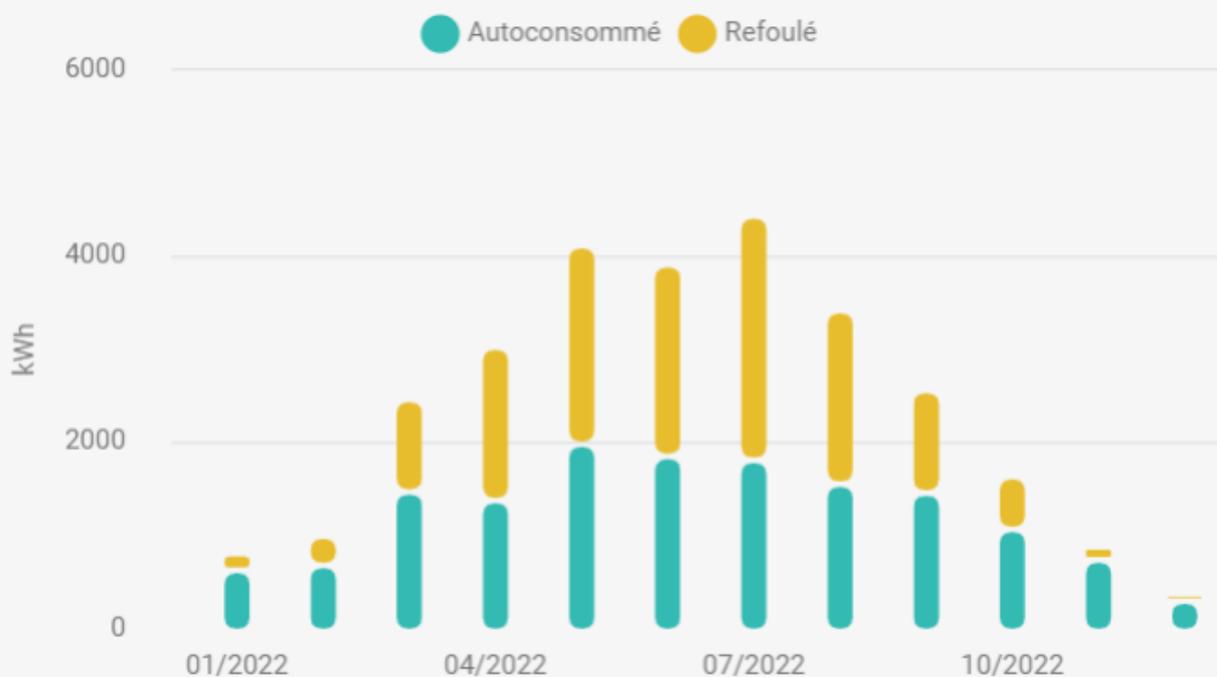
## Informations générales

### Installation photovoltaïque

Notre commune dispose depuis 2018 d'une installation solaire photovoltaïque. Nous souhaitons vous en présenter quelques chiffres pour l'année 2022 :



### Production mensuelle 2022



En parallèle, un regroupement de consommateurs a été créé. Ceci permet d'augmenter la part de l'énergie produite qui est consommée directement sur place. La commune vend donc son énergie à ses locataires (bâtiment des maîtres, Swisscom). Les graphiques suivants illustrent ce regroupement :

**132 kWh**

Par jour

**32'902 kWh**

Soutiré

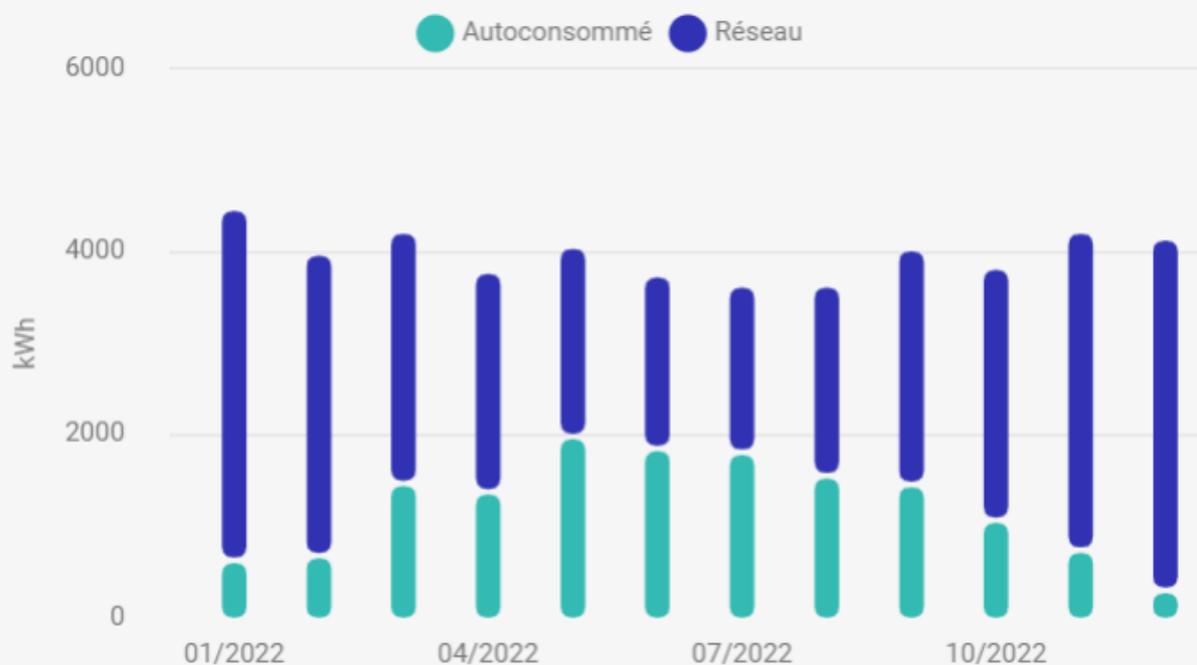
**15'266 kWh**

Autoconsommé

**32 %**

Autonomie

### Consommation mensuelle 2022



## Déchets sauvages

Régulièrement, des dépôts sauvages sont déposés dans notre commune. Ce phénomène est en augmentation depuis ce printemps, avec parfois même des objets totalement insolites. Nous le regrettons vivement et espérons à chaque fois pouvoir retrouver leur propriétaire.



## Litières pour chat

En lien avec l'article précédent, nous constatons également de plus en plus de litières pour chats parsemées dans les poubelles des villages ou même parfois en orée de forêts. Voici une information de la Saidef qui explique l'importance de l'élimination des litières dans les sacs poubelles.

### Litières pour chats



#### SAIDEF SA

Rte de Châtillon 70  
CH-1725 Posieux

T. +41 26 409 73 33

[info@saidef.ch](mailto:info@saidef.ch)  
[www.saidef.ch](http://www.saidef.ch)



### Elimination

#### La litière des chats doit être éliminée dans le **sac poubelle**

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) recommande d'éliminer la litière (minérale et végétale) pour chats avec les ordures ménagères, et ce en premier lieu pour des raisons d'hygiène ; un recyclage n'est guère envisageable.

Les crottes et l'urine des chats ainsi que la litière souillée sont problématiques d'un point de vue hygiénique. Le contact ou la réutilisation du compost et du digestat contaminé peuvent transmettre des maladies infectieuses. Au cas où un chat se voyait administrer un médicament, on retrouverait des traces de celui-ci dans ses déjections. Afin d'éviter le risque d'infection et les résistances, l'OFEV recommande de ne pas les composter ni de les jeter dans la poubelle verte.



### Conseils aux propriétaires de chats

Utilisation de litière végétale : celle-ci brûle, provoque moins de scories, bloque moins d'espace de décharge.



### Bon à savoir

L'élimination des litières d'origine minérale ne se fait pas sans poser des problèmes aux UVTD. Les résidus non combustibles provenant de leur incinération, les mâchefers, nécessitent un stockage définitif en décharge. Ce n'est pas le cas pour les litières végétales qui se consomment intégralement.

De plus en plus de producteurs de litière pour chats prétendent que leurs produits peuvent être éliminés sans problème dans la poubelle bio ou dans le compost personnel voir dans les toilettes. **FAUX** : la litière écologique pour chats complique l'exploitation et l'entretien des stations d'épuration. Des dépôts se forment dans les puits et les conduites, les pompes peuvent être affectées et il y a plus de boues dont le coût d'élimination est élevé.

Il est tout aussi clair que les excréments et l'urine des carnivores n'ont pas leur place dans les poubelles vertes et donc pas non plus dans les installations de méthanisation et de compostage du fait notamment du risque infectieux.

Source : OFEV, ASED, Canton de Genève, Cosedec, Swissrecycling

## Récolte des objets encombrants et de la ferraille

Les prochaines dates de récolte des objets encombrants et de la ferraille sont fixées les

- vendredi 15 mars 2024, de 17h00 à 18h30
- samedi 16 mars 2024, de 09h30 à 11h30
- vendredi 7 juin 2024, de 17h00 à 18h30
- samedi 8 juin 2024, de 09h30 à 11h30
- vendredi 18 octobre 2024, de 17h00 à 18h30
- samedi 19 octobre 2024, de 09h30 à 11h30



Le MEMODéchets contient toutes les informations nécessaires pour l'évacuation des déchets, aux différents points de récupération, en passant par les horaires d'ouvertures de la déchèterie. La version papier vous sera transmise par courrier postal, en même temps que la facturation relative aux déchets.

Les informations peuvent toutefois déjà être consultées dès décembre, soit sur l'application pour Smartphone ou sur le site internet [www.memodechets.ch](http://www.memodechets.ch)

## Optimiser la gestion de ces déchets

En Suisse, chaque année un habitant génère près de 700 kg de déchets dont 300 kg ne sont pas valorisables. La moitié de nos déchets sont incinérés et produisent des polluants atmosphériques et l'autre moitié est triée, recyclée afin de redonner une nouvelle vie aux objets. La plateforme *Zérowaste switzerland* considère que le déchet le plus facile à recycler est celui qui n'existe pas. Ainsi, elle propose quelques trucs et astuces pour favoriser nos réflexions et contribuer au changement de notre mode de vie.

### La méthode des 5 R

L'objectif n'est pas de se priver mais de se responsabiliser, de questionner l'ensemble de nos habitudes actuelles et de consommer intelligemment. Cette méthode consiste à :



Nous développerons à chaque fois un thème dans nos prochaines éditions.

### Refuser - ce dont on n'a pas besoin

Pensons aux objets superflus qui entrent dans notre vie et refusons-les : du prospectus publicitaire aux échantillons gratuits, en passant par les tickets de caisse, les sacs en plastique et les gobelets à usage unique. La réflexion doit nous conduire sur nos besoins réels et nos habitudes de consommateurs directs et indirects quant à la demande de produits qui nous encombrant (prospectus qu'on ne lit même pas, shampoing dans les hôtels qu'on n'utilise pas mais qu'on adore embarquer et stocker à la maison par exemple). Bien sûr, ce concept ne fonctionne que si l'effort est collectif.

(Source : <https://zerowasteswitzerland.ch/fr/>)

## Rapport d'analyse eau potable

Conformément à l'article 5 de l'ordonnance du département fédéral de l'intérieur (DFI) sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public, tout distributeur d'eau potable par une installation servant à la distribution d'eau est tenu de fournir au consommateur intermédiaire ou final, au moins une fois par année, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau.

Vous trouverez ci-dessous les informations essentielles des rapports d'analyse d'eau potable prélevées dans notre commune.



Les rapports d'analyse complets sont désormais publiés sur notre site internet.

<https://autigny.ch/analyse>

Date	Lieu	Distributeur	Résultat *
24.10.2023	Habitation individuelle	Autigny	Conforme
24.10.2023	Habitation individuelle, secteur le Saugy	AESO	Conforme
24.10.2023	Habitation individuelle, secteur le Saugy	La Brillaz	Conforme
24.10.2023	AES, local technique	Autigny	Non-Conforme
02.11.2023	AES, local technique	Autigny	Conforme

### \*Explication des résultats

Pour 3 échantillons, le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) a confirmé que les échantillons fournis étaient conformes aux normes en vigueur s'appliquant aux paramètres analysés.

Pour 1 échantillon, une turbidité trop élevée a été mesurée. Pour rappel, la turbidité ne constitue en aucun cas un danger à la consommation. Le prélèvement a été refait et le résultat nous a confirmé être conforme à la norme.

### Informations

Au cours de l'année 2023, Monsieur Florian Curty, employé communal, a suivi le cours SDR, surveillant réseau, formation SSIGE en 3 modules de juin à août 2023.

La commune doit établir un document sur la surveillance des distributeurs privés. Ceci nécessitera la création d'une liste complète des propriétaires de sources. A cet effet, le tout-ménage pour le relevé de compteur vous demandait de compléter si vous possédiez une source privée et si vous l'utilisiez pour le ménage et/ou distribution.

Une vérification des installations sera nécessaire afin de nous assurer de l'absence d'interconnexion entre le réseau public et privé. Les distributeurs privés doivent également fournir les documents attestant d'au minimum 1 analyse annuelle.

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

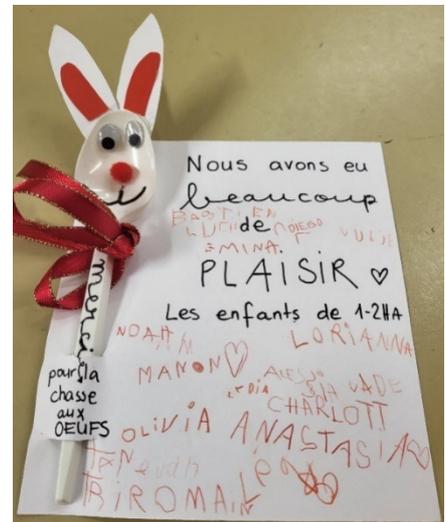
## Conseil des parents du cercle scolaire « Autigny-Chénens »

Le conseil des parents, selon l'article 31 de la loi sur la scolarité obligatoire, est composé d'une majorité de parents d'élèves. Actuellement, il s'agit de Mmes Corinne Chardonnens, Cindy Marineau, Coralie Fontaine, Véronique Savary, Aline Werner et M. Patrick Sapin. Le directeur de l'école, M. Vincent Mornod participe régulièrement aux séances du conseil des parents, accompagné toujours d'un ou une représentant(e) des enseignants et deux représentants des conseils communaux, MM. Alexandre Gasser pour Autigny et Vincent Gremaud pour Chénens.

Le conseil des parents sert à l'échange d'informations et au débat de propositions portant sur la collaboration entre l'école et les parents ainsi que sur le bien-être des élèves et leurs conditions d'étude. Le conseil est consulté par les autorités compétentes dans les affaires scolaires de portée générale en lien avec l'établissement et pour lesquelles le rôle ou l'avis des parents est important. Le conseil des parents n'a toutefois pas de compétence décisionnelle.

Tout au long de l'année scolaire, le conseil des parents du cercle scolaire :

- Fait le lien entre les parents, les enseignants, le directeur et les autorités communales pour discuter des sujets préoccupants du moment.
- Organise l'accueil de la rentrée pour les parents et les enfants du cercle : la rentrée se fait ainsi en douceur par le partage d'un moment convivial autour de tresses, de jus de fruits et de café.
- Participe avec les enseignants à l'organisation de la venue de Saint Nicolas chaque début décembre. Un moment féérique en forêt.
- Participe activement avec l'équipe enseignante à l'organisation et à l'encadrement des enfants lors du camp de ski scolaire. Que de souvenirs pour tous les élèves !
- Organise une chasse aux œufs pour l'ensemble du cercle scolaire. Activité qui implique tous les enfants du cercle, les plus grands aidant les plus jeunes.
- Participe à la manifestation de clôture scolaire en s'inscrivant dans ce qui est organisé par le corps enseignant.
- Et bien plus encore... toutes les idées étant à discuter, à bon entendeur...



Le conseil des parents arrive à vous inviter et à organiser toutes ces activités grâce à l'argent récolté lors des lotos. C'est pourquoi le conseil compte sur la participation active des parents pour aider lors des soirées de loto et évidemment sur le plus grand nombre possible en tant que joueurs ! **Le prochain loto aura d'ailleurs lieu le 26 novembre et nous espérons vous y retrouver nombreux !**

Pour le Conseil des parents



## Les petites annonces

### Conférence Senior+- Qu'est-ce que la cybercriminalité ?

La commune souhaiterait mettre sur pied une Conférence pour sensibiliser la population à la problématique de la cybercriminalité.

Peut-être avez-vous déjà entendu parler de phishing, arnaque aux sentiments, faux courriels, faux liens internet, protection de comptes, arnaque dans les petites annonces, piratage, etc...

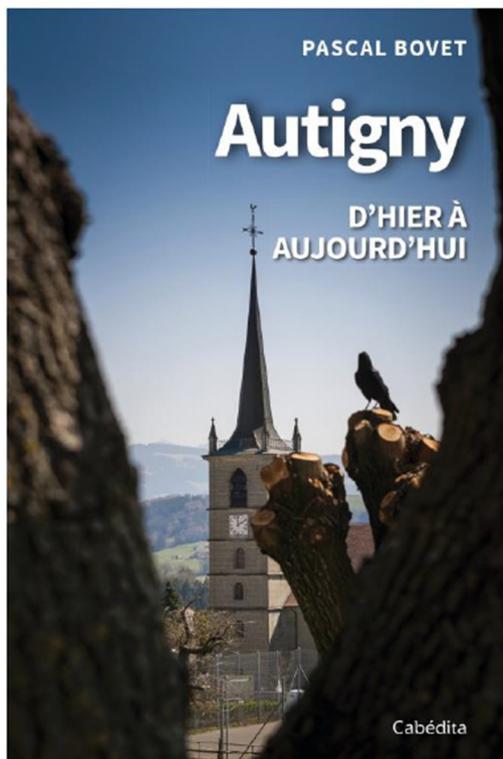
Avant d'organiser cette rencontre, le Conseil communal souhaite connaître votre intérêt à participer à cette conférence.

En cas d'intérêt, merci de contacter l'administration communale, **jusqu'au 31 décembre 2023**, par téléphone (026.477.16.25) ou en écrivant un mail à [commune@autigny.ch](mailto:commune@autigny.ch).

En fonction des réponses reçues, nous pourrions éventuellement organiser cette rencontre.



### Ouvrage de Pascal Bovet – Autigny d’hier à aujourd’hui



**La mémoire est denrée précieuse qui se perd.  
Et le visage d'un village se modifie.**

Ce livre sur Autigny vous fera découvrir la vie du village au siècle dernier, et comment elle s'organisait, au travers de nombreuses anecdotes, parfois savoureuses, ainsi que des faits historiques et même romanesques, voire burlesques.

Retrouvez aussi les « personnages » du village de l'époque et découvrez, ou redécouvrez, les lieux-dits ainsi que l'origine de certains noms de bâtiments, leurs histoires, les sept croix et bien d'autres encore.

Cartes anciennes, collages de l'auteur et quelque soixante photos originales de Nicolas Schneider, malheureusement décédé en cours de projet, illustrent cet ouvrage encouragé par la Commune d'Autigny.

**Disponible au prix de CHF 25.- auprès de :**

Véronique Bovet  
Route des Champs Montants 1  
1742 Autigny

Pascal Bovet  
Chemin du Bois 16  
1020 Renens

☎ +41 79 276 54 70  
[veroniquebovet@hotmail.com](mailto:veroniquebovet@hotmail.com)

☎ +41 79 138 51 93  
[pascalmaurice@bluewin.ch](mailto:pascalmaurice@bluewin.ch)

## Puériculture et consultations parents-enfants

La Croix-Rouge fribourgeoise consulte  
le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois, l'après-midi, à Autigny,  
à la petite salle annexe à la halle polyvalente.

**Croix-Rouge fribourgeoise**  
**Freiburgisches Rotes Kreuz**   
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous au 026.347.38.83.

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
<b>Autigny</b>	Halle polyvalente Rte de Chénens 12 salle annexe	<b>Le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois, l'après-midi</b>		
		17 janvier	21 février	20 mars
		17 avril	15 mai	19 juin
		pas de consultation	21 août	18 septembre
		16 octobre	20 novembre	18 décembre

Le calendrier des consultations 2024, pour Sarine-Campagne peut être téléchargé sur le site :

<https://autigny.ch/content/social>



## Croix-Rouge fribourgeoise – Ateliers-échanges petite enfance 2023

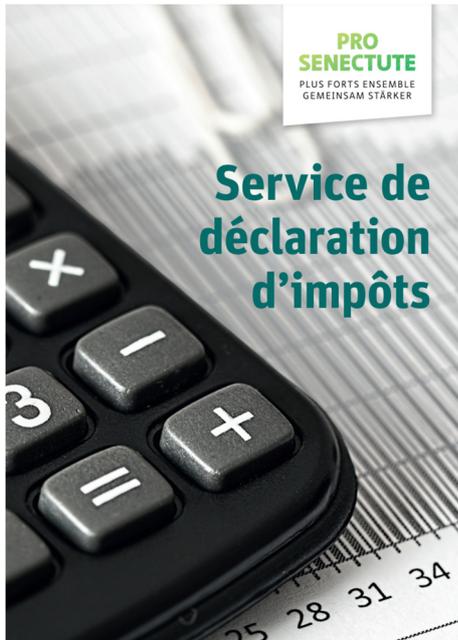
Vous trouverez les dates des différents ateliers sur le site :

<https://croix-rouge-fr.ch/fr/prestations/services-aux-familles/puericulture-conseils-aux-parents/>

## Pro Senectute – Service de déclaration d'impôts

**PRO  
SENECTUTE**

Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts !



Cette offre s'adresse aux personnes dès 60 ans domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une **déclaration d'impôts dite simple** (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'à autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un·e bénévole expérimenté·e. Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux ? Pas de soucis ! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

**Pour l'année 2024, ce service aura lieu du 29 janvier 2024 au 30 avril 2024.**

La prise de rendez-vous se fera **dès le 15 janvier 2024 uniquement** par téléphone (numéros ci-dessous).

N'hésitez pas à demander le flyer au 026 347 12 92 ou 026 347 12 40.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30.  
Pro Senectute Fribourg - Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg

<https://fr.prosenectute.ch/fr/services/soutien-administratif-fiscal/declaration-impot.html>

## Pro Senectute – Gymnastique Seniors 60+



### GYMNASTIQUE SENIORS 60+

### AUTIGNY, HALLE DE GYM

Equilibre, mobilité, renforcement musculaire et coordination sont au programme à travers différents exercices et jeux, dans une ambiance conviviale et sur des musiques variées !

#### Monitrice : Olena Kuzina-Rolle

Mercredi, 15h30 - 16h30

13.09. - 20.12.2023 soit 84.- pour 12 leçons

24.01. - 03.07.2024 soit 147.- pour 21 leçons

Il est toujours possible de rejoindre le groupe après le début du semestre.

Réduction de 30 % sur les activités avec la Carte Culture Caritas

⊕ Ces cours sont subventionnés par l'Office fédéral des assurances sociales, car ils favorisent tout particulièrement l'indépendance et l'autonomie des personnes âgées.

**PRO  
SENECTUTE**

Pro Senectute Fribourg : 026 347 12 93  
[sportetformation@fr.prosenectute.ch](mailto:sportetformation@fr.prosenectute.ch)  
Passage du Cardinal 18 - 1700 Fribourg

## Ski Club - Tooschuss

RDV sur [Tooschuss.ch](http://Tooschuss.ch)

**Sortie à Ski,  
Moniteurs formés  
Equipe de parents ou**

**Les samedis  
ou dimanches**

**Snowboard ou Télémark  
Jeunesse et Sport  
prise en charge des enfants  
Prêt de matériel possible**

**et un weekend en station**



***Rejoignez-nous***

## Application iSarine

Association Régionale de la Sarine

# L'app iSarine

**Plus besoin de rechercher l'information, laissez-la venir à vous.**

- La déchetterie est fermée ?
- Un nouvel emploi à la commune ?
- Un problème avec le réseau d'eau ?
- Des risques d'inondation ?
- La route est détournée ?

Recevez toutes les dernières informations communales grâce à iSarine !

Téléchargez dès maintenant iSarine !

App Store  Google Play  Jobby

## La Bibliothèque régionale d'Avry

### Horaires :

Mardi, jeudi, vendredi :	15h00 - 18h00
Mercredi :	15h00 - 19h30
Samedi :	09h00 - 12h00

### Tarifs :

Enfant jusqu'à 16 ans :	gratuit
Apprenti - étudiant :	15.-/année
Adulte :	30.-/année

### Animations gratuites

Né pour lire  
Heures du conte  
Ateliers philo  
CréAteliers

...

### Informations

- Plus de 23'000 documents
- 8 documents pour un prêt d'un mois
- Romans Large vision

### Contact

Bibliothèque régionale d'Avry  
CO Sarine-Ouest  
Rte de Matran 24  
1754 Avry-sur-Matran  
biblioavry@bluewin.ch  
bra.avry.ch

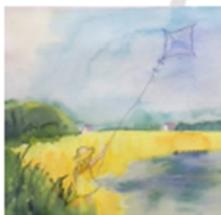
## Dates à réserver

### Exposition

"La Petite Fille et le Vent"

Aquarelles et encres  
par Lise-Marie Müller

du 3 novembre 2023 au  
1<sup>er</sup> mars 2024



### Les CréActifs

Enfant dès 7 ans

Des ateliers créatifs pour explorer le monde des émotions !

**Mercredi 24 janvier**  
entre 14h et 15h

animés par Sarah Genoud

Inscription sur le site de la BRA



### Atelier Philo

Enfant dès 6 ans

**Mercredi 31 janvier**  
de 14h à 15h

animé par Silvia Maspoli

"Des histoires et des jeux pour permettre aux enfants de réfléchir sur la thématique proposée"

Inscription sur le site de la BRA

### BiblioWeekend

sur le thème

**"A table !"**

Vendredi 22 mars de 15h à 18h

Samedi 23 mars de 9h à 16h

Tout public

### Noël et nouvel an

Fermeture

du 24 décembre 2023 au 8 janvier 2024

**Dès le 9 janvier 2024**  
reprise de l'horaire habituel

Suivez-nous sur



## Bon à savoir

Certaines informations présentées ci-dessous sont également disponibles sous forme de dépliants au Bureau communal

### Recherches d'emploi avant chômage : action de sensibilisation

Il est important de noter que l'obligation d'effectuer des recherches d'emplois avant de s'inscrire auprès d'un office régional de placement (ORP) naît :

- Dès la réception du congé pour les personnes licenciées (au bénéfice d'un contrat de durée indéterminée)
- Trois mois avant la fin des rapports de travail pour les personnes au bénéfice d'un contrat de durée déterminée
- Dès la communication des résultats d'examens pour les étudiant-e-s.
- Dès la 15ème semaine suivant la naissance de l'enfant pour les mères.

Le demandeur ou la demandeuse d'emploi doit au moins effectuer deux à trois postulations par semaine, sous peine de voir ses indemnités journalières suspendues temporairement.

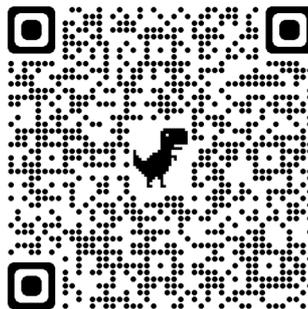
Vous trouverez davantage d'informations sur la page internet du service public de l'emploi.

<https://www.fr.ch/deef/spe>

La section juridique est également à votre disposition pour toute question complémentaire :

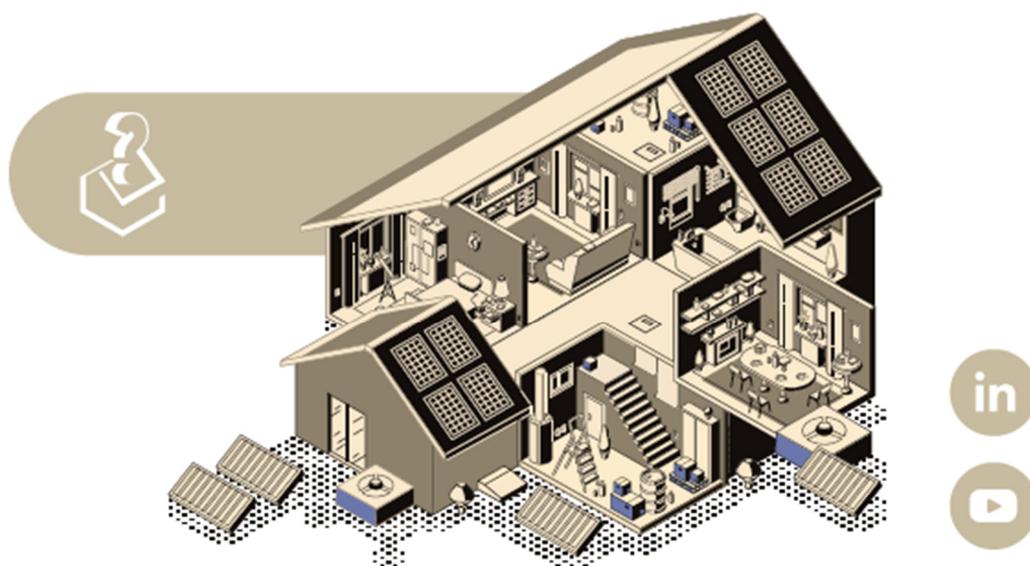
E-mail : [juridique.spe@fr.ch](mailto:juridique.spe@fr.ch) ou au tél. 026 305 96 57.

Vous pouvez consulter le guide du demandeur d'emploi grâce à ce lien :



## Centre de compétence en rénovation des bâtiments - CCRB

**le Centre de Compétences en Rénovation des Bâtiments CCRB se met à disposition des communes fribourgeoises et de ses habitants pour accélérer la rénovation énergétique et l'adaptabilité de votre bien immobilier.**



Dans le cadre du Programme Bâtiments, des Communes Durables et de Qualidomum (Senior+), le CCRB propose aux communes fribourgeoises différentes prestations de conseils personnalisés pour leurs citoyennes et leurs citoyens.

**Hotline :**

**+41 26 684 38 58, les mardis et jeudis matin entre 9h00 et 12h00**

**Formulaires de contact :**



Des professionnels et des experts de la rénovation et de la transformation énergétiques vous répondront et vous proposeront un conseil pertinent, neutre et impartial.

**N'hésitez pas à contacter le CCRB, il est temps de se lancer !**

## Programme bâtiments Fribourg



### Le Programme Bâtiments Fribourg

Assainir, ça paye.

Le « Programme Bâtiments Fribourg » permet aux propriétaires fribourgeois de réaliser de substantielles économies pouvant s'élever jusqu'à 40% de l'investissement.

## Carte-Culture

### Bénéficiez des réductions grâce à la CarteCulture !

Avec la CarteCulture les personnes à faibles revenus peuvent bénéficier de 30 à 70 % de réduction sur les offres culturelles, sportives et éducatives (cinémas, piscines, théâtres, concerts, manifestations sportives, etc.).



La CarteCulture est proposée par Caritas Fribourg. Elle est accessible à toutes les personnes à faible revenu vivant dans les communes partenaires. Autigny en fait désormais partie ! Les bénéficiaires de la CarteCulture peuvent profiter d'une large gamme d'offres réparties dans toute la Suisse. À Fribourg, par exemple, vous payez CHF 10.00 au lieu de CHF 17.00 pour le festival international du film, l'entrée au Musée d'Histoire naturelle est gratuite, vous avez 30 % de réduction sur l'abonnement annuel au journal La Gruyère, 40 % de réduction au Papiliorama, 40 % dans l'Alpamare Pfäffikon, 30 % dans la patinoire Saint-Léonard, des entrées gratuites au musée de la Gruyère... et beaucoup d'autres avantages !

La CarteCulture est gratuite. Plus d'informations sur : [www.carteculture.ch/fribourg](http://www.carteculture.ch/fribourg).

Des bulletins sont à disposition au bureau communal.

## Forêts-Sarine – Les livraisons de BOIS DE FEU battent leur plein

En raison d'une très forte demande, le stock de bois de feu en bûche, est régulièrement mis à jour

Vous pouvez consulter le lien ci-dessous pour vérifier les disponibilités :



# Forêts-Sarine

<https://forets-sarine.ch/formulaire-de-commande-de-bois-de-feu/>



Corporation forestière Forêts-Sarine  
Rte de Grangeneuve 19  
1725 Posieux

### Bulletin de commande BOIS DE FEU 2023-2024



Demandez du Bois Suisse.

Délai de livraison après réception de la commande: maximum 4 semaines

Pas de livraisons en juillet et août

#### Conditions :

- Paiement net à 30 jours, sur facture
- Le bois est déchargé en vrac devant votre domicile
- Livraison uniquement dans les communes membres de Forêts-Sarine

Nom:	Prénom:	Commande minimum 1 stère
Rue:	Localité:	<p>Utilisez notre formulaire de commande en ligne ! <a href="http://www.forets-sarine.ch">www.forets-sarine.ch</a></p> <p>Commande de bois de feu</p>
Tél :	Portable:	
Date:	Signature:	

Quantité	Longueur	Assortiments	Prix/stère	Livraison	Total CHF
stères	25/33/50 cm	Bois de feu en quartier, <b>feuillus, sec</b>	155.00	livraison obligatoire	
stères	1 m	Bois de feu en quartier, <b>feuillus, sec</b>	130.00	livraison obligatoire	
stères	25/33/50 cm	Bois de feu en quartier, <b>résineux, sec</b>	135.00	livraison obligatoire	
stères	1 m	Bois de feu en quartier, <b>résineux, sec</b>	110.00	livraison obligatoire	
stères	1 m	Bois de feu en quartier, <b>feuillus, vert</b>	100.00	facultative	
stères	4 - 6 m	Bois de feu rond, <b>feuillus, vert</b> (min 3 st./max 15 st.)	55.00	sur demande	
stères	4 - 6 m	Bois de feu rond, <b>résineux, vert</b> (min. 3 st./max 15 st.)	45.00	sur demande	
<b>Total stères</b>		<b>Total de la valeur du bois TTC</b>			

**TOTAL bois et forfait de livraison à domicile TTC**

Livraison à domicile		
1 stère	forfait	70.00
2 stères	forfait	75.00
3 stères	forfait	80.00
4 stères	forfait	120.00
5 stères	forfait	130.00
6 stères	forfait	140.00
7 stères	forfait	160.00
8 stères	forfait	170.00
9 stères	forfait	180.00
10 stères et +	par camion, en régie	

## IPSO – Insertion Professionnelle de Sarine-Ouest



**IPSO** (Insertion Professionnelle de Sarine-Ouest) est un programme destiné aux personnes des communes de Sarine-Ouest bénéficiant de l'aide sociale.



**IPSO** se présente sous forme d'une entreprise sociale et permet à ses employés de reprendre un rythme de travail, de mettre à profit des compétences et de faire émerger des aptitudes avant de réintégrer le marché de l'emploi. Nous effectuons divers travaux auprès des habitants et entreprises des communes ouest sarinoises depuis 2021.

Quelques chiffres depuis l'ouverture d'**IPSO** :

- 354 interventions dans divers domaines d'activités
- 9 personnes engagées
  - 70% de taux de réussite en réinsertion



N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos besoins pour vos travaux durant les saisons d'automne et d'hiver. Une visite à domicile suivi d'un devis vous seront proposés et ceci sans engagement.

Quelques exemples :

- Fabrication et/ou montage
- Réparation et/ou entretien de mobilier
- Nettoyage, entretien de propriété & aménagement
- Débarrassage, manutention
- Transport de marchandises
- Ramassage des feuilles mortes
- Déneigement
- Etc...



Le responsable d'IPSO et son équipe se réjouissent de vous rencontrer et de pouvoir vous proposer ses services.



### Contact :

David Robert, responsable IPSO  
Route de Rosé 49, 1754 Rosé  
079 244 61 13

[david.robert@arcos-sarine.ch](mailto:david.robert@arcos-sarine.ch)

<https://www.arcos-sarine.ch/IPSO.b.htm>

# Manifestations

Veillez consulter le site internet pour les éventuelles mises à jour de dates.

<https://www.autigny.ch/content/calendrier-des-manifestations>

## Dates des manifestations

Date	Manifestation	Société organisatrice
26.11.2023	Loto	Cercle scolaire Autigny-Chénens
17.12.2023	Noël des Aînés	Fanfare
28.01.2024	Loto	Fanfare "La Mauritia"
24.02.2024	Karaoké géant	Chœur-mixte
25.02.2024	Loto	Jeunesse Autigny
10.03.2024	Loto	Amicale pompiers Sarine-Ouest
24.03.2024	Loto	Cercle scolaire Autigny-Chénens
06.04.2024	Concert	Fanfare "La Mauritia"
14.04.2024	Loto	Amicale pompiers Autigny
28.04.2024	Loto	Fanfare "La Mauritia"
09.06.2024	Loto	Association chevaline de la Sarine

Chœur-mixte Autigny-Chénens – Soirée Karaoké



# Autigny show Karaoké

**24.02.2024**  
**De 19h à 2h**

Animé par Gisèle Karaoké  
Halle polyvalente d'Autigny

**Vous chantez seul  
ou accompagné de  
copains, de  
collègues, de  
voisins?**

**Formez un groupe de 3-4  
personnes et venez  
réveiller les stars qui  
sommeillent en vous**

Inscription par mail : [veronique.savary@bluewin.ch](mailto:veronique.savary@bluewin.ch)  
ou par téléphone au: 079 304 04 87

**BAR**  
**PETITE RESTAURATION**  
**AMBIANCE FESTIVE**

Organisé par le chœur Autigny Chénens

## Fenêtres de l'Avent 2023 à Chénens

Voici la liste des familles qui réaliseront les fenêtres de l'Avent à Chénens. L'accueil se fera entre 19h00 et 21h00.

Pour des raisons pratiques, il est demandé de vous munir de votre propre tasse.

Date	Famille d'accueil	Adresse	Accueil
Vendredi	1 Famille Sylvie, Joseph, Marie et Loan Pittet et Famille Carmen, Bernhard et Soumaya Läubli	Ch. de Riond-Bochat	Oui
Samedi	2		
Dimanche	3 Famille Claudine Perler et Jacques Roux et Famille Laurence Biemann	Ch. des Brévires 5	Oui
Lundi	4 Famille Corina et Peter Niederberger Annick et Micheline	Ch. des Carroux 24	Oui
Mardi	5		
Mercredi	6 Famille Piccand	Au dernier lampadaire aux Gottes	Oui
Jeudi	7 Famille Florence, Laurent, Antoine, Emma et Baptiste Monney	Rte d'Autigny 28	Oui
Vendredi	8 Famille Delphine et Oliviero Uva	Ch. des Petits-Clos 22	Oui
Samedi	9		
Dimanche	10		
Lundi	11		
Mardi	12 Famille Florian Perler et Jennifer Schorderet	Ch. de Bellevue 44	Oui
Mercredi	13 Famille Zélia, Inés, Daniel et Luana Moreira et Alice, Florian et Maggy	Ch. de l'Ecole 8	Oui
Jeudi	14 Famille Carine et Kiki Favre et Famille Isabelle et Jacques Gendre	Ch. des Brévires 17-19	Oui
Vendredi	15 Famille Véronique et Jean-Luc Chatagny et Famille Yvette et Jean-François Morel	Ch. des Petits-Clos 14	Oui
Samedi	16 Famille Sylvia Mauron et José Joye et Famille Zoraima Albini et Daniel Thalmann	Ch. des Carroux 23	Oui
Dimanche	17 Famille Coralie, Eric et Mathias Fontaine	Ch. de Bellevue 68	Oui
Lundi	18 Crèche les P'tits Gamins	Rte du Pontet 13	Non
Mardi	19		
Mercredi	20		
Jeudi	21		
Vendredi	22 Famille Florence Gehri	Rte des Molleyres 7	Oui
Samedi	23		
Dimanche	24		

